

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Sogatra : d'un passé difficile à la relance

Il y a une succession des faits à la Société gabonaise de transport (Sogatra) qui focalisent l'attention du public et prédisent la relance certaine de l'entreprise.

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

D'ABORD, il y a eu ce don de pièces détachées de la part de son partenaire brésilien Marcopolo. Assistance technique dans le cadre de la maintenance et la formation des mécaniciens gabonais. À cela s'est ajoutée l'annonce, la semaine écoulée, des innovations technologiques afin de mieux sécuriser les recettes de l'entreprise. Autant des faits marquants qui montrent que les autorités et le directoire s'emploient à donner un nouveau souffle à la première compagnie de transport terrestre du Gabon, la Société gabonaise de transport (Sogatra). La situation de la Sogatra préoccupe au plus haut point le gouvernement gabonais. C'est connu de tous : la seule et unique entreprise publique de transport terrestre suffoque depuis plusieurs années.

Bien que douloureuses, les solutions ne manquent pas. À l'exemple du dégraissage des effectifs. Avec un nombre de bus considérablement réduit, pour plusieurs centaines d'employés à prendre en charge, il fallait bien trouver des mécanismes susceptibles de produire des richesses et les

C'est connu de tous : la seule et unique entreprise publique de transport terrestre suffoque depuis plusieurs années.

30 décembre 2019, la carte magnétique de transport public, fruit d'un partenariat entre l'entreprise française Add value by innovation (Addinn) et l'État gabonais, a été présentée officiellement au public au siège de la société. "Cette carte, qui devrait rentrer en vigueur dès cette fin de mois de janvier 2020, va permettre non seulement de sécuriser les recettes de l'entreprise, mais aussi de dynamiser ses services", a expliqué Pascal Cochard, responsable de l'entreprise française Addinn, en charge de la mise en place de ce projet. Comment va donc fonctionner cette carte ? Pascal Cochard explique : "la carte magnétique de transport public sera vendue par des structures agréées. Il suffira au demandeur de s'approcher de ces structures, remplir quelques formalités et payer sur place, avant de se voir établir sa carte. Pour avoir accès dans nos différents bus, le détenteur de la carte la présentera au conducteur qui, avec une

sécuriser par la suite.

Au rang des faits qui incitent à penser que la Sogatra s'est mise sur une orbite de relance de ses activités d'exploitation, il y a l'innovation technologique apportée récemment par la direction générale.

En effet, le 30 décembre 2019, la carte magnétique de transport public, fruit d'un partenariat entre l'entreprise française Add value by innovation (Addinn) et l'État gabonais, a été présentée officiellement au public au siège de la société. "Cette carte, qui devrait rentrer en vigueur dès cette fin de mois de janvier 2020, va permettre non seulement de sécuriser les recettes de l'entreprise, mais aussi de dynamiser ses services", a expliqué Pascal Cochard, responsable de l'entreprise française Addinn, en charge de la mise en place de ce projet.

Comment va donc fonctionner cette carte ? Pascal Cochard explique : "la carte magnétique de transport public sera vendue par des structures agréées. Il suffira au demandeur de s'approcher de ces structures, remplir quelques formalités et payer sur place, avant de se voir établir sa carte. Pour avoir accès dans nos différents bus, le détenteur de la carte la présentera au conducteur qui, avec une

machine mise à sa disposition, la scannera chaque fois que la personne empruntera le bus. Nous avons mis en place toutes les garanties de sécurité afin de protéger le produit, de telle sorte qu'il ne subisse aucune falsification", a souligné M. Cochard.

Cette initiative, a rappelé l'administrateur directeur général de la Sogatra, Bruno Minko-Mi-Ngwa, "est un projet qui s'inscrit dans la volonté du directoire de la Sogatra, celui de permettre non seulement à l'entreprise de survivre, de traverser des zones troubles, mais aussi de donner un nouveau souffle à cette société de droit gabonais. Tout en proposant une offre de service qui réponde aux attentes des populations. Et nous ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin", a rassuré l'A-DG.



Photo: Abel Eyeghe

La carte magnétique de transport public a été présentée au public au



ficile à l'audace d'une



cours d'une rencontre avec le partenaire.

Du monopole à l'oligopole: pression sur la Sogatra

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

L'ARRIVÉE de deux nouveaux transporteurs, sur le même segment d'activité, n'est pas de nature à régler les déboires de la Sogatra. Il va falloir se disputer la clientèle.

En la redynamisant, les responsables de cette entreprise, créée en 1996, doivent avoir à l'esprit que le cadre concurrentiel dans lequel elle va désormais évoluer a considérablement changé. Notamment, avec l'arrivée de nouveaux opérateurs, tels que la société Transurb dont le démarrage effectif était prévu pour novembre 2019. Mais aussi TransAkanda, dont les objectifs, à court terme, tournent autour du développement de la branche du transport terrestre urbain et interurbain dans la commune d'Akanda.

Longtemps en situation de monopole, la Sogatra va devoir affronter la concurrence, sur le même segment d'activité, de deux nouveaux opérateurs économiques. Certes, le marché reste un oligopole (peu d'offres, beaucoup de demandeurs), mais encore va-t-il fal-



Photo: SCOM/L'Union

Longtemps en situation de monopole, la Sogatra va devoir affronter la concurrence, sur le même segment d'activité.

semble plus l'objectif final de la Sogatra. Car, aujourd'hui, avec les 300 bus annoncés de Transurb et

loir à la Sogatra d'explorer des pistes porteuses, afin d'éviter de couler ou d'être larguée par la qualité du service.

De fait, desservir les différents quartiers de Libreville et ceux des communes périphériques ne

la stratégie de desserte progressive des quartiers sous-intégrés d'Akanda, l'atteinte de cet objectif n'est visiblement plus d'actualité. Vu que la capitale gabonaise et les communes d'Owendo et d'Akanda comptent déjà près de 5 000 taxis en circulation.

Aussi, est-il attendu de la Sogatra qu'elle développe une stratégie plus agressive ou différente. Faudra-t-il pour elle mieux développer ses lignes de l'hinterland, comme le font les agences de transport terrestre, ou rivaliser avec ses concurrents sur son marché traditionnel? La question des tarifs compétitifs va devenir essentielle pour sa survie.

Chiffres catastrophiques, bouffée d'oxygène de Marcopolo

SCOM
Libreville/Gabon

La situation de la Sogatra préoccupe son partenaire stratégique traditionnel qu'est la firme brésilienne Marcopolo. Au point que celle-ci a décidé de contribuer à la relance de ses activités.

En effet, le constructeur automobile s'est engagé à mettre gratuitement à la disposition de la direction générale de l'entreprise des pièces détachées d'une valeur de 100 millions de francs. Il s'agit d'une véritable bouffée d'oxygène pour l'opérateur gabonais dont les besoins – dans le cadre de la réparation d'une centaine de bus sur cales depuis 3 ans –, seraient estimés à environ 900 millions

de francs.

Outre la dotation en pièces de rechange, Marcopolo s'est aussi engagé à financer le séjour de deux électromécaniciens brésiliens au Gabon pour la maintenance des bus et la formation des professionnels gabonais. Car, le manque d'expertise en la matière au sein de la Sogatra est l'une des raisons de l'immobilisation et de la dégradation, à un rythme effréné, de l'outil de travail. D'où la réduction du nombre des bus en circulation et, partant, l'érosion de recettes.

Indicateurs* En effet, en dehors du parc automobile qui a progressé de près de 3 %, tous les autres indices de performance

ont stagné. Une situation imputable aux nombreux dysfonctionnements (pannes, absence de pièces détachées...) au sein de l'entreprise, et à l'arrêt de travail entre octobre 2018 et février 2019.

D'après les statistiques de la direction générale de l'Économie et de la politique fiscale, sur les six premiers mois de l'année 2019, le nombre de passagers transportés par la société a reculé de 27,3 % à 1 097 621 navetteurs, contre 1 509 529 une année auparavant. De même, le chiffre d'affaires a chuté de 46,8 % pour se situer à 215,1 millions de FCFA, plombé par l'effondrement du fret et le recul de l'exploitation des taxis.



Photo: COE/L'Union